



JUILLET 2026

l'info retraité

Bulletin d'information du syndicat multiprofessionnel
des Retraités CGT du bassin de vie Roussillonnais

N° 134

EDITO

L'Assemblée nationale vient d'approuver en deuxième lecture la proposition de loi de nationalisation d'Arcelor Mittal. L'extrême droite a voté contre ! Cette magnifique victoire est l'aboutissement des luttes menées par les salarié(e)s et la CGT pour défendre l'emploi, l'industrie et l'intérêt général face aux logiques financières.

Le gouvernement doit sans attendre respecter la volonté de la représentation nationale et engager la suite du processus législatif permettant l'adoption définitive de la loi.

Il y a urgence pour l'industrie. Derrière les annonces gouvernementales, aucune véritable planification industrielle n'est mise en œuvre. Pendant ce temps, des secteurs industriels entiers sont fragilisés, voire menacés de disparition, et l'emploi industriel recule.

Le cas de Vencorex constitue un véritable scandale industriel. La liquidation a été prononcée par le Tribunal des affaires économiques de Lyon, pour indemniser les créanciers grâce à la vente des machines à un ferrailleur sans tenir compte des possibilités de développement économique et de maintien de l'emploi.

La situation d'Arcelor Mittal pose directement la question du contrôle des moyens de production. L'acier est un élément central de la transition énergétique, de la ré industrialisation et des infrastructures. Pourtant, le groupe poursuit ses restructurations, les suppressions d'emplois, guidé avant tout par des objectifs de rentabilité financière. Dans ce contexte, la nationalisation apparaît comme une nécessité pour préserver les capacités industrielles, les emplois et orienter la production vers les besoins sociaux et environnementaux.

Macron et Darmanin ont laissé s'aggraver la pénurie de magistrats dans la justice française.

Pour eux ce drame, l'assassinat de cette petite fille, résulte de « défaillances individuelles » et non d'une « crise systémique ». Une étude du ministère achevée à l'été 2024, et passée sous silence depuis, affirme qu'il faudrait doubler le nombre de juges pour faire face.

Magistrats et fonctionnaires de justice se plaignent d'une pénurie de moyens qu'ils jugent incompatible avec le traitement rapide et efficace des dossiers les plus sensibles.

Le 4 juin, Darmanin, garde des Sceaux s'est dit ainsi « *terrifié par ce dysfonctionnement* », avant de promettre le lendemain, au 20 heures de TF1, « *des sanctions* » contre les fonctionnaires susceptibles d'avoir commis « *des défaillances et des fautes professionnelles* ».

Canicule à l'école, un manque d'adaptation et de préparation caractéristique du déni climatique

Faute d'une rénovation thermique à la hauteur des besoins, les salles de classe et d'examen atteignent des températures record.

En cause: le refus de financer des travaux indispensables et urgents.

Justice, école, hôpitaux, Macron et ses fervents serviles étranglent les services publics alors que les besoins sont énormes.

.../...

La Commission européenne a annoncé mercredi quelques [nouveaux cadeaux fiscaux](#) aux entreprises. Les PME ne seront pas concernées, puisqu'il s'agit d'une exonération de la retenue à la source sur tous les paiements transfrontaliers de dividendes, d'intérêts et de redevances entre entreprises de l'UE. Ces mesures s'adressent donc aux multinationales qui ont des filiales comme des franchises, dans différents pays européens, mais aussi à leurs actionnaires. Les entreprises concernées devraient gagner 8 milliards.

Le pacte européen sur l'asile et la migration est entré en vigueur le vendredi 12 juin 2026. Par ce pacte, les 27 États membres de l'Union européenne actent un durcissement sans précédent des politiques migratoires. Derrière la présentation d'un pacte « historique », se cache surtout de nouvelles atteintes aux droits des personnes exilées.

L'inflation menace le pouvoir d'achat des retraités. Le FMI prévoit une inflation de 2.6 % pour la France en 2026, tandis que la Banque de France évoque une hausse pouvant atteindre 3,3 %. Pendant que les prix augmentent, le gouvernement prépare de nouvelles mesures contre les retraités. Résultat : des pensions qui ne suivent plus le coût de la vie et un reste à vivre qui diminue mois après mois.

Le 1^{er} mai

Ils reviennent à la charge, droite, extrême droite et patronat avec un nouveau texte présenté par Attal au Sénat ce 16 juin.

Le gouvernement a commencé dès le 1er mai 2026, en les incitant à enfreindre la loi existante !

Le 1er mai est un jour particulier. C'est le seul jour férié, chômé, rémunéré. Des exceptions existent déjà pour les hôpitaux, l'énergie, les transports publics. Les commerçants ont le droit d'ouvrir le 1er mai, à la seule condition de ne pas faire travailler les salarié(e)s ce jour-là.

Non seulement les petits commerces indépendants n'ont pas besoin de cette loi, mais elle va se retourner contre eux avec la concurrence des grands groupes.

En élargissant la dérogation, l'intention n'est pas de « sécuriser » une situation existante mais de remettre en cause le droit au repos rémunéré du 1er mai. Loin de concerner quelques commerces de proximité, le dispositif pourrait s'appliquer à l'ensemble des entreprises de moins de 250 salarié(e)s !

Une extension considérable qui banaliserait progressivement le travail le 1er mai : **lorsqu'un droit commence à être remis en cause, les exceptions se multiplient progressivement jusqu'à devenir la norme.**

Non, le travail du 1er Mai ne serait pas « payé double »

Le 1er Mai est déjà rémunéré, même lorsqu'il n'est pas travaillé. Faire passer cette compensation pour un cadeau est un mensonge : elle ne fait que compenser la perte d'un jour chômé et payé par le patron.

Non, les salarié(e)s n'auront pas le « choix »

Parler de « volontariat » est un leurre. L'expérience du travail dominical montre que les dérogations se banalisent, tandis que les contreparties accordées aux salarié(e)s s'amenuisent progressivement.

L'urgence n'est pas de « travailler plus pour gagner plus » mais bien d'obtenir des augmentations générales des salaires et des pensions et de bloquer le prix du carburant !

Le 16 juin, devant le Sénat lors de l'examen de la proposition de loi remettant en cause le caractère chômé du 1er Mai, la CGT avec d'autres organisations syndicales étaient là.

D'ores et déjà partout, mobilisons-nous et interpellons les parlementaires, car la bataille ne s'arrêtera pas au Sénat : le texte devra encore être examiné par l'Assemblée Nationale. Plus nous serons nombreux et nombreuses à nous mobiliser, plus nous aurons de chances de faire reculer cette nouvelle attaque contre le 1er Mai.

La 5e semaine de congés payés menacée ? La droite à l'offensive contre nos vacances.

1936 et la conquête des congés payés... 2026, 90 ans plus tard, un député LR a déposé une proposition de loi pour permettre aux salarié(e)s d'abandonner leur cinquième semaine de congés payés moyennant rémunération. Le tout après des attaques contre le 1^{er} Mai et alors que les mandats d'Emmanuel Macron ont été marqués par une hausse du temps de travail.

En une seule proposition de loi, le parlementaire LR des Alpes-Maritimes cherche à pulvériser l'héritage du Front populaire, celui de la Libération et de la victoire de la gauche en 1981.

Les vacances d'été n'ont pas encore commencé qu'elles font déjà l'objet d'une attaque idéologique. RTL a relayé une étude de Verian **pour Airbnb** selon laquelle un salarié sur cinq ne prend pas sa cinquième semaine de congés payés. L'occasion est trop belle pour le député LR Eric Pauget de promouvoir sa proposition de loi, déposée en avril au bureau de l'Assemblée.

Elle prévoit que les travailleurs puissent monnayer leur cinquième semaine de congés payés (cinq jours), et donc y renoncer en échange d'argent, en s'inspirant de ce qui existe déjà depuis 2022 pour les RTT. **Afin de bien s'assurer que c'est une mesure de droite, ce revenu supplémentaire serait défiscalisé et ne financerait pas la protection sociale, en étant exempté de cotisations sociales.**

En une seule proposition de loi, le parlementaire LR des Alpes-Maritimes cherche donc à pulvériser l'héritage du Front populaire et celui de la Libération.

1936 a vu la conquête des congés payés, 1945 celle **de la Sécurité Sociale**, financée par la cotisation. « *La droite et l'extrême droite s'organisent pour tuer et assécher la Sécurité sociale. Elles ne cessent de dire qu'il faut supprimer les cotisations pour gagner plus* » !

Attention pas de fumée sans feu !

« Coup de gueule ! »

Désirant prendre un permis de pêche pour l'Etang de Chuzy propriété du GIE de la plateforme quelle ne fût pas notre surprise de s'entendre dire que nous n'avons plus le droit de pêcher dans l'étang. Seuls les membres ou anciens membres d'Osiris sont les ayant droit. Après avoir passé 40 ans sur le site des autres sociétés actuelles, nous sommes exclus, inconnus au bataillon puisque l'on ne nous retrouve nulle part. **Du passé faisons table rase !**

Un petit peu d'histoire pour rappeler comment est né Chuzy.

Chuzy a vu le jour grâce à la volonté de la CGT majoritaire à l'époque par l'intermédiaire du camarade Grenier. A la CGT le camarade Grenier avait vu le potentiel de ce site, un poumon vert pour les ouvriers et leur famille. Chuzy avec son étang, ses grands arbres, ses espaces verts a accueilli d'innombrables familles et autant de piques nique. Les salariés pouvaient profiter de belles journées en famille au bord de l'eau

.Les anciens salariés de Rhône Poulenc » , réunis en l'assemblée générale décident de transmettre ses actifs dont le patrimoine immobilier de Chuzy.

Au-delà de la colère c'est l'indignation qui nous envahit, car nos camarades CGT de la plateforme ont voté cette exclusion d'une partie des membres du personnel du site chimique en remerciements de notre don, des acquis de la CGT !!!

Nous sommes en train de perdre nos valeurs CGT de solidarité, de lutte, de bon sens tout simplement en glissant doucement vers le réformisme style CFDT, oubliant l'histoire, le combat social mené par les retraités, actuels, oubliant le combat contre le capitalisme, l'impérialisme qui aujourd'hui démontre sa force. USA Israël et autres dont chez nous.

Le système de santé français n'est pas exceptionnellement généreux.

Une note récente du Haut Conseil pour l'assurance maladie répond de manière très claire à ceux qui considèrent que le système de l'assurance maladie en France est particulièrement généreux, ce qui conduirait à des dépenses inutiles.

Il est tout d'abord souligné que si la part des dépenses de santé directement financées par les patients est faible en France, c'est que nous avons un système à deux étages avec une couverture publique, l'assurance maladie, et une couverture privée avec les assurances complémentaires, appelées à tort mutuelles. Autre élément important, la prise en charge publique situe la France au 12^e rang européen, c'est-à-dire dans la moyenne.

Par contre, la part prise par les assurances privées est particulièrement élevée en France et sur 31 pays étudiés, la France est en 4^e position, seule la Slovénie nous dépasse en Europe, ainsi que le Canada et les Etats-Unis dans le reste du monde. Il faut souligner que les assurances privées sont inégalitaires et n'ont pas un fonctionnement basé sur la solidarité : le niveau de remboursement dépend du niveau de cotisation alors que les cotisations d'assurance maladie publique sont proportionnelles aux revenus.

Un autre enseignement mis en avant par cette publication est que le fait de faire payer davantage le patient n'améliore pas la pertinence médicale des dépenses. La « responsabilisation » du patient à travers l'avance de frais, le ticket modérateur ou encore les franchises ne réduisent pas les consommations non pertinentes.

Par contre, l'absence de complémentaire santé est associée à une moindre consommation de soins et les franchises ont entraîné une baisse de la consommation de médicaments par les ménages les moins aisés, ainsi que sur les personnes ayant un moins bon état de santé. Pour être clair, une hausse de la participation financière du patient réduit le recours aux soins, particulièrement pour les patients à bas revenus. Par ailleurs, accroître la participation financière sur les soins de ville peut se traduire par une hausse des hospitalisations.

Ce travail montre clairement que cette politique dite de « responsabilisation » est un échec total en termes de santé publique. Ce qui est dommage est qu'il s'arrête au constat et ne pose pas la question des changements nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats. C'est compréhensible car nous entrons alors dans le dur au niveau politique car cela pose la question de la pertinence du maintien d'un double système d'assurance et d'une absence de couverture à 100 % des dépenses de santé.

La santé a été très présente lors des dernières municipales et sera sûrement le cas lors des prochaines échéances électorales nationales. La première question qui devra être posée est celle d'une assurance maladie unique qui collecte les cotisations et qui paie les prestations, ce qui implique une disparition des assurances complémentaires privées. La deuxième question est celle d'une prise en charge à 100 % avec la disparition du ticket modérateur et autres restes à charge.

**LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME**
MÉDECIN URGENTISTE



DECES	Ayons une pensée pour eux		
Mr REYNAS	Marius		
Mme GENEY	Yvonne	92Ans	Auberives/Varèze

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

La prochain réunion de notre collectif aura lieu

Le Lundi 07 SEPTEMBRE 2026 à 8h30 précises

FOYER HENRI BARBUSSE

<http://www.cgtretraiteroussillon.fr/>

Les salarié(e)s de la Maroquinerie d'Albon

Relèvent la tête et maintiennent la pression

Le 21 mai dernier, un souffle de détermination a traversé la Maroquinerie d'Albon.

À l'appel de leurs syndicats CGT et CFDT, les salarié(e)s ont massivement débrayé pour exiger des augmentations de salaires et une reconnaissance à la hauteur de leur travail.

Dans cette entreprise qui fabrique des articles de luxe pour le groupe Goyard, les ouvrières et ouvriers travaillent 39 heures par semaine, mais leurs salaires ne leur permettent même pas d'acheter un produit d'entrée de gamme de la marque. Une situation d'autant plus révoltante que **Goyard affiche près de 14 millions d'euros de bénéfices.**

Une mobilisation exceptionnelle et intersyndicale :

À Albon, plus de 90 % des salarié(e)s ont cessé le travail,

À Châteauneuf-sur-Isère, ils étaient plus de 70 %.

Une mobilisation rare, puissante, et très largement suivie. Les revendications sont claires :

une répartition équitable des bénéfices, alors que certains sites se retrouvent sans prime d'intéressement,

la revalorisation de la prime mobilité, insuffisante face à l'explosion des prix du carburant, des augmentations de salaires pour faire face à l'inflation.

Le tract intersyndical résumait parfaitement l'état d'esprit :

«Nous sommes un groupe quand il faut produire, nous devons l'être aussi quand il faut partager»

Une première avancée : face à la détermination des salarié(e)s, le DRH du groupe Goyard s'est déplacé en personne à la Maroquinerie d'Albon.

Trois heures d'échanges ont permis de poser clairement les revendications et les attentes. À l'issue de cette rencontre, il s'était engagé à :

effectuer une tournée des 10 sites du groupe,

revenir vers les représentants du personnel avant la fin du mois de juin.

À ce jour, 24 juin, aucune réponse n'a été donnée aux salarié(e)s. Aucun calendrier, aucune proposition, aucun engagement concret. Ce silence est vécu comme un manque de respect et une tentative de gagner du temps.

Mais les salarié(e)s ne sont pas dupes. Face à l'absence de retour, les syndicats ont lancé un ultimatum à la direction du groupe : des réponses au plus tard lundi 29 juin.

Sans quoi, la CGT l'a annoncé clairement :

elle prendra ses responsabilités et organisera, avec les salarié(e)s, la grève si nécessaire.

INTEGRIS entre en tension.

La Maroquinerie d'Albon n'est pas un cas isolé. Sur le territoire de Roussillon, l'entreprise INTEGRIS, spécialisée dans les revêtements de blindage et implantée à Primarette a, elle aussi engagé un rapport de force.

Le 9 juin, une première journée de mobilisation a eu lieu. La grève a été peu suivie, mais elle a suffi à faire réagir la direction, qui a convoqué une réunion NAO dès le mercredi suivant.

Une réunion sous haute tension... jusqu'à l'alerte danger grave et imminent

Cette réunion s'est déroulée dans des conditions particulièrement graves. Notre camarade, représentant du personnel, a été à plusieurs reprises pris à partie par le directeur, dans un climat d'agressivité à la limite de l'agression physique.

Face à cette situation inacceptable, les élus CGT ont immédiatement :

- déclenché un droit d'alerte pour danger grave et imminent,
- interpellé l'Inspection du travail,
- saisi les structures USTM et UL,
- adressé un courrier officiel à l'employeur pour dénoncer des entraves syndicales caractérisées.

Dans ce courrier, la CGT a été claire : ➡ si de tels agissements devaient se reproduire, elle prendra ses **responsabilités**. Ces méthodes patronales inadmissibles, qui relèvent plus de l'intimidation que du dialogue social, montrent bien que les salarié(e)s d'INTEGRIS ont raison de se mobiliser et de ne pas se laisser impressionner.

APPEL du SG de l'UL de Roussillon/Beaurepaire.

Un territoire en mouvement... et une solidarité qui se prépare.

Camarades retraités, les mobilisations se construisent. Dans nos entreprises, les actifs s'organisent, relèvent la tête, et engagent des rapports de force parfois difficiles.

Et nous pouvons nous en réjouir. Pour la Maroquinerie d'Albon comme pour INTEGRIS, si la situation venait à se tendre, si la grève devait se durcir, la CGT du territoire prendra ses responsabilités.

Nous solliciterons alors l'ensemble de nos camarades, Actifs, Retraités, Privés d'emplois..., pour aller en soutien sur les piquets de grève, comme nous l'avons toujours fait. Parce que la force de la CGT, c'est la solidarité. Parce que nos luttes d'hier nourrissent celles d'aujourd'hui.

Parce que, face aux profits accaparés par le capital, aux intimidations patronales et au mépris social, nous ne laisserons jamais un syndicat, jamais un salarié, jamais un camarade seul.

Et je sais que nous pourrons compter sur vous dans ces moments de luttes, comme toujours.

Anthony Martinez SG UL CGT Roussillon/Beaurepaire

